Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B ►C1 **DÉCISION DE LA COMMISSION**

du 29 avril 2004

arrêtant les conditions sanitaires et de police sanitaire ainsi que la certification vétérinaire requises à l'introduction dans la Communauté de lait traité thermiquement, de produits à base de lait et de lait cru destinés à la consommation humaine

[notifiée sous le numéro C(2004) 1691]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2004/438/CE) ◄

(JO L 189 du 27.5.2004, p. 57)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) n° 605/2010 de la Commission du 2 juillet 2010	L 175	1	10.7.2010

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2004D0438:20080501:FR:PDF